

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERAT  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
2 – 2025 / N°1**

Envoyé en préfecture le 06/02/2025  
Reçu en préfecture le 06/02/2025  
Publié le 06/02/2025  
ID : 026-212603054-20250204-2\_2025\_1-DE

**SEANCE du 04 FEVRIER 2025**

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de suffrages exprimés : 10  
VOTES : Contre : 0 Pour : 10 Abstention : 0  
Date de la convocation : 27.01.2025

L'an deux mil vingt-cinq et le quatre février à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

**Présents** : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, MINDER Pascale, BROCHIER Nicolas, REBOUL Gregory

**Absents excusés** : VIAL Anne- Claire, ULIN Nicolas, LASSAGNE Cécile  
Corinne MANENT donne pouvoir à BONNET Annick

**Objet : Démission Adjoint- détermination du nombre d'Adjoint – attribution délégations commissions municipales**

Christelle ROUZET démissionne de son poste de 3<sup>ème</sup> Adjointe pour des raisons professionnelles à compter du 03.01.2025.

Le bureau propose de fixer le nombre des adjoints à **DEUX**.

Il propose d'attribuer les délégations de fonction aux commissions municipales qu'elle occupait comme suit :

- Village- bâtiments communaux- commerces : **ANDEOL Hervé**
- Plan Local d'Urbanisme- Etudes des permis de construire- Déclarations préalables : **ANDEOL Hervé**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés,**  
sous la présidence de Monsieur ANDEOL Hervé, Maire,

- **FIXE** le nombre des adjoints à **DEUX**
- **PROPOSE** d'attribuer les délégations de commissions municipales à **Hervé ANDEOL** pour village-bâtiments communaux- commerces et Plan Local d'Urbanisme- Etudes permis de construire – Déclarations préalables.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 05.02.2025

Le Maire

Hervé ANDEOL



Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 06/02/2025  
Et de la réception en Préfecture le 06/02/2025

Le Maire

